

ENTRE DIVERSITE ET MIXITE POUR UNE CITE DURABLE ET HARMONIEUSE

Préambule idéologique

Que l'on parle de ville, de cité, de quartier ou encore de secteur urbain, nous sommes, par la force des choses, appelés à différencier nos approches et à élargir le panel de nos réflexions concernant la composition et le fonctionnement des divers ensembles concernés. En effet, tous ces territoires urbains ou ruraux, aux fonctions diverses et variées, appellent à diversifier et multiplier les approches des nombreux aménageurs que nous sommes. Cependant, cet élargissement de la réflexion doit s'opérer dans une totale mise en adéquation et permanente interface entre toutes ses composantes quelles soient sociologiques, économiques, culturelles et que sais-je encore... La diversité doit s'opérer dans tous les domaines et sur toutes les thématiques qui assurent le portage des actions des politiques publiques d'aménagement et des fonctions de gestion de notre vie sociétale. La majeure part des urbanistes que nous sommes avons pris conscience du besoin de cette réflexion collective élargie sur l'usage du bien, par et pour tous, à travers nos diversités culturelles, ethniques, religieuses, économiques et sociales. Que tous soyons concernés constitue le fondement même du fonctionnement d'un ensemble social qu'il soit urbain ou rural. Et que le fait que tous soyons associés et concertés relève de la pratique à exercer dans une totale diversité des pensées et des actions sans obérer l'une ou quelconques des composantes de la ville... En cela réside la problématique à traiter dans un sain équilibre des valeurs humaines. Mais l'homme, que représente-t-il en cette sphère de mécanismes nombreux, variés et parfois compliqués si ce n'est qu'il ordonne et organise leurs fonctionnements ? Exerce-t-il ces missions dans la plénitude des valeurs de toutes les composantes de notre société ? Sans doute que non et c'est bien en cela que le bât blesse, alors, dans un premier temps bannissons l'exclusion et le refus de participation et dès lors nous pourrions parler de mixité urbaine selon une totale diversité des personnes et des genres...

Mais la diversité que l'on qualifie maladroitement mixité n'est pas que sociale ou ethnique bien que ces deux composantes en forment le fondement et en forgent

l'essence même. Nous reviendrons plus tard dans la communication sur ce concept, mais alors en quoi pouvons nous également parler de diversité ou de mixité urbaine ?

Comment pouvons nous définir l'une et l'autre de ces dénominations ? Cela semble pourtant simple, pour sa part la diversité relève de la multiplicité, de la pluralité et de la variété des genres. Pour sa part, la mixité est beaucoup plus restreinte dans sa définition puisque celle-ci évoque seulement le rassemblement de personnes de sexes différents...En cela, la définition de la mixité la rend beaucoup plus restrictive et déviante en rapport avec l'usage qu'il est fait du mot même...

Alors, si vous le voulez bien nous traiterons dans cette communication la diversité dans l'aménagement comme l'outil indispensable à la mise en place de ce que l'on qualifiera de mixité sociale et urbaine dans sa plénitude et sa totale transversalité.

La diversité vecteur de genèse et de développement de la mixité

La mixité peut s'organiser quelque soit la thématique traitée ou le territoire et l'espace d'évolution concernés. Ainsi, au delà de sa définition même, la mixité peut se traduire par le rassemblement de personnes d'horizons divers et variés, aux idées différentes voire contradictoires, mais qui, bannissant les clivages peuvent échanger sur les nombreux thèmes qui composent leur vie et qui les préoccupent.

En revanche, la diversité recouvre un panel élargi agrégeant l'ensemble des thèmes et problématiques qui composent la cité, quelle soit urbaine ou rurale. La diversité non seulement peut, mais doit se traduire par une production et une présentation non exhaustive et très large des possibilités d'aménagement du tissu urbain.

Comment peut se traduire cette diversité dans l'aménagement urbain et comment peut on la réaliser pour et à travers une réelle mixité sociale ? là est la véritable question posée et qui doit préoccuper les décideurs, opérateurs, aménageurs, concepteurs... Elle tient donc, avant toutes autres réflexions, à une réelle prise de conscience de la part des acteurs qui ont à gérer les secteurs de l'aménagement et de la construction, ce préalable est essentiel sinon indispensable à

sa réussite. Certes, la mise en place de la diversité dans l'aménagement et la construction, n'est pas toujours très aisée, toutefois, si correctement ordonnée et appliquée elle sera le garant d'une certaine réussite dans l'application des politiques publiques nationales et locales. La diversité dans la réflexion passe indubitablement par l'agrégation et l'analyse, si succinctes soient elles, de toutes les idées pouvant émerger de la consultation citoyenne. Cette consultation doit ensuite ne pas rester action morte mais au contraire, se traduire par une réelle concertation pouvant le mieux possible répondre à la demande sociale, c'est en cela que diversité et mixité trouverons en interface permanente leur totale adéquation.

Une diversité de composantes pour la mixité

Si la prise en compte des multiples réflexions et des nombreux genres de personnes constituent l'essence même de la fonction de diversité, celle-ci s'accompagne d'autres sujets ou concepts de types fondamentalement différents. Aussi, nous allons dans le paragraphe suivant présenter quelques unes des formes de diversité que l'on peut rencontrer dans les secteurs concernés et qui, nonobstant, fondent le principe même de l'aménagement urbain dans sa cohérence de ville. En revanche, cette cohérence urbaine a également pour fonction d'éviter l'éclectisme dont l'apparat peut rendre disproportionné les formes et styles urbains ou architecturaux.

D'autres composantes de la ville méritent de figurer au sens des effets porteur de diversité, en effet, outre la diversité donnée à la réflexion et celle portée par la variété en matière d'équipement publics ou privés, la diversité doit se traduire par la diversification des activités au sein de la cité. On doit pouvoir non seulement imaginer, mais réaliser une véritable diversité d'activités axée autour du travail, de l'habitat, de l'éducation, de la petite enfance, des loisirs, de la culture en général et donner à ces éléments les moyens d'un fort développement par la gestion de la proximité. Effectivement, cette diversité d'activités basée sur la notion de vie en ville pourra, pour son efficience, s'appuyer sur une autre pouvant être considérée de second ordre et relevant des activités de commerce, d'artisanat ou de services de première nécessité. On constate aisément que la diversité se construit dans une hiérarchisation des moyens et en fonction des besoins exprimés par la demande sociale.

La diversité urbaine et la mixité sociale : complémentaires et facteur d'équilibre et vecteur de développement harmonieux

Il est indéniable que ces deux genres ou modes de pensée ou d'aménagement de la ville constituent en totale complémentarité de l'un avec l'autre et réciproquement un ensemble à valeur sûre pour un développement harmonieux et pérenne de la cité. A l'inverse de la diversité, la monochromie architecturale et urbaine peut contribuer, si trop souvent usitée, à contraindre les populations à l'ennui et à la morosité. En effet, une ville équilibrée dans une certaine harmonie des formes, des couleurs et des nuances génère plutôt la joie de vivre, la sérénité dans l'habitat comme peut également générer un certain entrain dans la vie au quotidien.

On sait, et nos ancêtres nous l'ont enseigné, que la diversité d'activités dans un ensemble urbain contribue plus au confort de vie que leur déploiement parfois trop souvent anarchique. En effet, on constate au quotidien la disparition de nombreux services publics dans les campagnes de France qui eux aussi, contribuaient en partie à cet équilibre opéré dans une certaine diversité de l'agencement rural. On constate également comme ces disparitions de services publics vont à l'encontre de ce que tout citoyen peut attendre de l'équilibre de l'aménagement du territoire. On constate, de plus en plus, une mauvaise orientation, donnée sous le sacro saint principe d'économies de fonctionnement, de notre planification rurale. Cette dérive engage nos territoires dans une logique de désertification des activités dans nos campagnes. Cette absence de diversité volontairement planifiée et organisée par l'Etat conduira indubitablement à terme, à une forme d'abandon des territoires dont notre société a pourtant le plus grand besoin...

On constate aisément que l'équilibre et l'harmonie de vie passent par une construction des fonctions menée dans une diversité des réflexions et des réalisations urbaines agglomérant tous les secteurs de la ville comme l'habitat, le commerce, l'artisanat, les loisirs, la pratique sportive et que sais-je encore...

La diversité d'équipements publics, facteurs de mixité

Il relève de l'évidence même que l'équilibre et que l'équité entre tous les citoyens passent indubitablement par un aménagement diversifié et ordonné à travers le territoire afin que certaines zones de ville ne soient pas exclues de son

fonctionnement global. Cette absence de diversité ne peut donc conduire qu'à un déséquilibre entre les modes de fonctionnement des personnes ce qui peut et trop souvent engage certaines populations dans une forme de ségrégation économique puis sociale. On sait que le fondement et l'essence même de la commune tient à ses nobles fonctions de proximité exercées au profit de la population, les dernières actions de décentralisations nous l'ont rappelé. Dans cet ordre d'idées donc, on constate aisément que le fonctionnement de la ville basé et ordonné sur le principe communal ne peut être parfaitement efficient que dans sa diversité d'équipements de toutes natures. Une cité harmonieuse et agréable relève nécessairement d'une construction de ville diversifiée comprenant en son sein tous les équipements qui en assureront un bon fonctionnement dans la pluralité des fonctions et la mixité des genres. En effet, on peut sans risque affirmer que la ville harmonieuse mais non idéale comme la voulaient PLATON, Thomas MOORE ou encore Ebénézer HOWARD et bien d'autres utopistes, doit gérer dans la diversité, toutes les fonctions devant répondre à la demande sociale. Cette demande sociale peut se traduire par l'habitat, composante essentielle de la vie d'un homme, rappelons au passage qu'un être vivant passe le tiers de son existence dans son logement, par l'éducation, par la vulgarisation culturelle et culturelle, par la pratique sportive, par l'activité professionnelle... Mais pour mener à bien l'ensemble de ces fonctions principales de l'homme il est des fonctions de moyens, sans doute considérées comme secondaires mais qui sont essentielles à la mise place des premières et à la gestion des populations. Ces fonctions que l'on peut, sans ambiguïté, qualifier de secondaires relèvent de l'état civil, de la gestion du service national, de l'organisation des élections, de l'organisation de la participation citoyenne... sans lesquelles la ville ne pourrait pas assurer sa véritable raison d'être.

Et c'est assurément sur ces principes mêmes et modèles de diversité d'équipements publics et privés que la cité peut bâtir une véritable mixité entre les êtres qui la composent.

Le grand projet de ville (GPV) de la Duchère à Lyon : un modèle de diversité pour une meilleure mixité sociale

La cité d'habitations de la Duchère située sur l'une des collines lyonnaise et composée de quelques 5500 logements a été construite entre les années 1958 et 1963.

Considérée comme un quartier de ville sensible aux mouvements de banlieues dans les années 70-80 celle-ci fait actuellement l'objet d'un fort renouvellement urbain où un pertinent modèle de diversité global est opéré. En effet, au delà de l'impressionnante diversité en matière d'équipements divers publics ou privés, comme de types et de formes d'habitat ainsi que de modes diversifiés d'offres de logement, le Grand Projet de Ville (GPV) de la Duchère exerce un caractéristique type de diversités.

En effet, en premier lieu, la réflexion a porté sur une multiplicité des actions dans un ensemble de politiques publiques globales intégrées selon les grands termes récurrents que sont:

- les équipements publics existants à réhabiliter, à renouveler ou à construire
- une gestion des équipements par une reconquête de la part des professionnels
- une mutation des pratiques professionnelles
- une mutation des pratiques culturelles et sportives
- un futur usage planifié, organisé et programmé au niveau des phases d'investissement
- un fort investissement ou réinvestissement sur les divers thèmes de l'insertion sociale comme professionnelle et scolaire

Cette réflexion s'est organisée autour deux pôles forts que sont le projet urbain lui-même et le projet social s'appuyant sur deux outils essentiels à son bon fonctionnement, le management du GPV et la communication à exercer sur ce projet.

En cela on peut aisément dire que la diversité doit, pour sa mise en œuvre, s'outiller et ainsi trouver les moyens pour son bon fonctionnement. Il va aussi de soi que la diversité se traduit indubitablement par une inévitable transversalité entre les actions et les acteurs qui les portent.

On rappellera simplement, que sur ce projet, la diversité s'opère également et fortement par la mise en place de nombreux équipements publics et privés divers et variés répondant au besoin. On peut aisément prendre l'exemple de la diversité de types et modes de logements locatif, social en accession à la propriété, de logement pour les étudiants, pour les personnes âgées, pour les populations classiques...La diversité socio économique sera aussi prise en compte par les formes et types de

commerces qui devront répondre à toutes les cultures à travers les besoins variés des populations. L'on peut dire que ce projet agrège dans sa réflexion globale et sa mise en œuvre une totale diversité des genres et des modes opératoires. A ce sujet toujours il convient de reprendre la réflexion de Louis LEVEQUE adjoint au maire de Lyon en charge de l'habitat et de la politique de la ville, « *la diversité de l'offre permettra une réelle mixité sociale à la Duchère.* »

Diversité urbaine et mixité sociale ne sont elles pas facteur de lutte contre les effets pervers de la ségrégation et de la ghettoïsation ? Alors luttons pour le bien et le mieux vivre contre ces modes d'exclusion par la pratique de la diversité et son partage pour une meilleure mixité...

Christian LEGRAND

Ingénieur et Urbaniste

Directeur des Etudes et Techniques

Urbaines de la ville de Lyon